

Prix national arturbain.fr 2019 : "Les villes, bourgs et villages - Les mobilités pour tous"

Maitrise d'ouvrage :

Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et Ville de Châteaubriant. Ville de Châteaubriant - Place Ernest Bréant - 44110 Châteaubriant - Tél. : 02 40 81 02 32 - www.mairie-chateaubriant.fr - mairie@ville-chateaubriant.fr

Responsables :

Alain HUNAULT, Maire

Présentateur :

Alain HUNAULT, Maire

Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

Ville de Châteaubriant

Description de l'opération :

Terre d'accueil et d'histoire, capitale du Pays de la Mée, Châteaubriant est située au carrefour de la Bretagne et des Pays de la Loire. Au cœur de l'Ouest, à proximité de grands pôles urbains que sont Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Angers, Châteaubriant bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Riche de près de 13 000 habitants, au centre d'un bassin de vie de 80 000 personnes, Châteaubriant est la ville-centre au sein d'une intercommunalité dynamique composée de 26 communes et de 44 000 habitants. Cité à taille humaine et reconnue pour sa qualité de vie, Châteaubriant remplit pleinement son rôle de centralité avec un pôle économique de première importance, un pôle de santé pour de nombreux habitants du territoire, un pôle éducatif avec 5 200 scolaires, et un pôle culturel et sportif.

Le plan national « Action Cœur de Ville » dévoilé par le Gouvernement en 2018 a retenu 222 villes de taille moyenne et à rayonnement régional, dont la Ville de Châteaubriant. Sa position de ville-centre a amené la Ville de Châteaubriant à présenter un dossier de candidature en appuyant son argumentaire sur son rôle de centralité, son pôle économique important comptant plus de 11 000 emplois, le rayonnement de son Pôle de santé, le 3ème Pôle Santé de Loire-Atlantique après Nantes et Saint-Nazaire, les nombreux services publics à destination de la population (Cinéma, Conservatoire, Médiathèque, Maison de la Justice et du Droit...) Cette éligibilité constitue une opportunité pour la Ville de Châteaubriant puisque ce Plan permet d'accompagner ses projets de redynamisation du centre-ville.

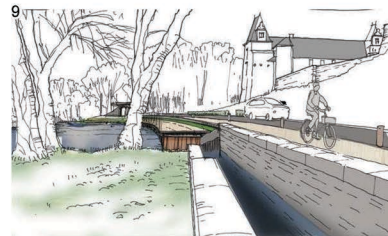
Equipe pluridisciplinaire :

Préfecture de la Loire Atlantique, Région Pays de la Loire, Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, Banque des Territoires, Département de la Loire Atlantique, l'ANAH, Action Logement, Habitat 44, l'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire, Loire-Atlantique Développement, le Groupe La Poste, la CCI Nantes-Saint-Nazaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, la Chambre d'Agriculture.

Un pôle de centralité, Châteaubriant, (44)



- 1 - Voie verte intercommunale
- 2 - Station de vélos électriques
- 3 - Minibus électrique
- 4 - Tram-train Châteaubriant / Nantes
- 5 - Photo aérienne de Châteaubriant
- 6 - Parvis du Marché couvert
- 7 - Projet d'aménagement de la rue Aristide Briand
- 8 - Projet de réaménagement de la Chapelle de l'Hôpital en musée numérique
- 9 - Réaménagement des espaces publics et aménagements de pistes cyclables
- 10 - Bornes de recharge voitures électriques



Qualité architecturale

- La place des mobilités douces dans les espaces publics est privilégié à travers des continuités cyclables en cours d'aménagement (9)
- Un partenariat est en cours avec l'École de Design de Nantes pour la réalisation de l'harmonisation de la signalétique, du mobilier urbain et des enseignes commerciales
- Un travail en cours de mise en place de nouveaux parcours patrimoniaux, touristiques et du quotidien dans le cœur de ville dans le cadre du projet de la Ville d'être labellisée en 2021 "Ville d'Art et d'Histoire"

Qualité de la vie sociale

- Mise en circulation d'un Tram-train Châteaubriant-Nantes (4) avec 8 allers-retours quotidien et mise en service en 2021 de la ligne Rennes-Châteaubriant
- Mise en oeuvre d'un Plan Global de Déplacement destiné à organiser le territoire pour que chacun puisse s'y déplacer de manière sûre et durable
- Le pôle d'échange multimodal, point central d'une nouvelle desserte urbaine avec la mise en service de 2 minibus électrique accessible PMR (3), tous les quartiers de la ville ainsi que le secteur d'activités zone horizon et les principaux équipements tels que le pôle santé de Choisel (3ème pôle après Nantes et Saint-Nazaire) sont desservis. En outre, un dispositif de déplacement à la demande est opérationnel à l'échelle de l'intercommunalité et celle-ci est abonnée à la plateforme ouestgo. En complément, 5 stations de vélos électriques en location (2) sont réparties à la gare, au pôle scolaire, pôle de loisirs de Choisel, l'Hôpital et le centre ville, maillant ainsi toute la ville. Une offre de location longue durée a été déployée dans les 25 autres communes Châteaubriant-Derval.
- Mise en place d'une politique de gratuité des stationnements dans le centre ancien qui est en zone bleue.
- De plus, une maison des mobilités va voir le jour dans l'ancien bâtiment d'accueil de la SNCF. Elle permettra de délivrer des titres de transport grâce à une gestion intercommunale, de renseigner sur tous les services de mobilités et offrira un espace de co-working et salles de réunion.
- La Communauté de Communes et la ville ont été sélectionnées au mois de juin 2019 dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Au cœur des territoires" afin de déployer un pôle de formation CNAM en lien avec les entreprises du territoire et pour la partie formation initiale grâce au numérique.
- Ouverture prochaine d'un musée numérique, Micro Folie (8) dans un tiers lieu dans le centre-ville. Sera proposé ainsi un accès pour tous grâce aux partenariats des 12 musées nationaux.

Respect de l'environnement

- Modes doux favorisés : voie verte (1) de 13,8 km accessible aux piétons, vélos, poussettes et rollers, 26,6 km de pistes cyclables, aménagement de deux axes (Nord-Sud et Est-Ouest) entre les quartiers périphériques et le centre-ville.
- Installation de 4 bornes de recharge électrique (10) afin de favoriser l'émergence rapide d'un nombre significatif de véhicules électriques pour contribuer à la réduction des rejets, notamment de CO₂ dans le cadre global d'une politique innovante reposant sur un réseau de chaleur urbain de 10 km complété en 2017 par la plus grande centrale solaire thermique de France.